Document programme 2001

Pour les élections municipales de 2001, nous avions élaboré ce document programme de huit pages. Il avait été largement distribué sur la commune. Ceux qui l'avaient reçu à l'époque reconnaîtront peut-être l'image jointe. Prenez le temps de lire ce programme, comparez avec ce qui a été réalisé : il y a des manques, et nous pourrons nous en expliquer, mais nous avons dû ajuster notre action aux événements et aussi répondre à de nouveaux besoins, de nouvelles attentes.

2001 2007 Un contrat pour six ans

Continuons sur la voie du progrès

Notre ville a retrouvé son dynamisme et vous avez constaté comment elle s'est transformée en 6 ans. Et nous devons continuer sur cet élan, car il ne faudrait pas briser cet élan par un retour en arrière, qui nous ramènerait au temps où l'on attendait d'en haut les soutiens qui ne venaient pas.

Oui, les Questembertois ont retrouvé confiance en eux-mêmes, ils ont pris leur destin en main, ils ont saisi la chance du renouveau et du changement. Continuons ensemble sur la voie du progrès.

Portraits individuels

1 Paul Paboeuf, 53 ans, Serguin, enseignant l'IUT de Vannes

2 Marie Thérèse Guidoux, 57 ans, Rue du Clos du Four, Lenruit, retraitée du Trésor Public

3 Gérard Launay, 54 ans, 7 rue Anatole Le Braz, professeur de collège,

4 Isabelle Descourt, 43 ans, 1 rue du 11 novembre, employée,

5 Jacky Chauvin, 48 ans, Bocaran, Technicien environnement,

6 Christine Le Pallec, 44 ans, Saint Jean, employée de bureau,

7 René Luherne, 51 ans, 11 avenue des Genêts, Directeur d'agence bancaire,

8 Nicole Brisseau, 47 ans, 28 hameau du Vieux Moulin, Adjoint administratif

9 Bernard Le Guennan, 58 ans, Kerglasier, Responsable d'atelier,

10 Angéline Le Lay, 59 ans, 18 avenue du Maguéro, infirmière retraitée,

11 Michel Bauville, 53 ans, 2 rue des Mélèzes, contrôleur des transports,

12 Joëlle Morice, 45 ans, 4 Maguéro de Bocaran, chargée de clientèle,

13 Bernard Rouillé, 46 ans, 19 rue Alain le Grand, professeur de l'enseignement agricole,

14 Annick Robinet, 47 ans, CoetBihan, Assistante maternelle,

15 Bernard Théraud, 56 ans, 11 rue des Rivages, conseiller de gestion,

16 Isabelle Elain, 27 ans, Kerostier, agricultrice,

17 Loïc Paboeuf, 40 ans, 8 rue des Mélèzes, agent technique EDF,

18 Marie-Cécile Le Duc, 53 ans, 10 rue du 11 novembre, professeur des écoles,

18 Alain Le Cadre, 56 ans, Cérillac, agriculteur,

20 Yvette Triballier, 48 ans, Kermorin, agent d'entretien,

21 Jean-Paul Brangeon, 60 ans, 24 rue Brizeux, retraité de l'enseignement,

22 Jean-Yves Le Brech, 47 ans, Lesnoyal, CEE DDE,

23 Nicole Touzé, 36 ans, Kerbissac de Lesnoyal, cadre socio-éducatif,

24 Dominique Bocher, 45 ans, 5 rue Jean Grimaud, documentaliste,

25 Gérard Penhouët, 50 ans, 17 place Louis Herrou, officier technicien marine,

26 Sophie Louis, 32 ans, Tréherman, commerçante,

27 Marcel Richard, 61 ans, 15 avenue de Bel Air, retraité EDF,

28 Véronique Lucas, 24 ans, la Grée Michel, en formation

29 Jean Loyer, 68 ans, le Crano, agriculteur retraité.

La concertation et l'action

L'action municipale doit se fonder à la fois sur l'analyse des besoins d'aujourd'hui et sur un vision de l'avenir, pour éviter que les choix immédiats ne viennent contrecarrer des perspectives à long terme. Cela suppose une écoute des demandes de nos concitoyens, appuyée sur le travail des commissions. Lorsque la décision est prise, que vient le temps de l'action, plus question alors de tergiverser, ou d'hésiter, au contraire, c'est le temps d'assumer la responsabilité des engagements. Parfois, des éléments nouveaux surviennent, il faut en tenir compte et, s'il y a lieu, modifier les orientations.

Pour préparer les décisions, nous nous appuierons, comme dans les six années de notre premier mandat, sur la concertation avec tous les partenaires concernés : le conseil, mais aussi les commissions municipales et extramunicipales, ainsi qu' avec les spécialistes et les experts des questions à traiter. La concertation suppose l'information de tous ceux qui peuvent être concernés ou intéressés par la décision à prendre. C'est pourquoi nous continuerons à améliorer la transparence de la communication publique : nos concitoyens ont le droit de savoir et de comprendre les enjeux des décisions qui se préparent.

Une équipe au service de tous

Le temps n'est plus où l'on était conseiller municipal pour l'honneur, il faut être prêt à travailler, à participer réellement à la vie de la commune. Les 29 membres de notre liste en ont un conscience aiguë : les anciens l'ont déjà expérimenté et les nouveaux, les femmes en particulier, ont souvent hésité avant de dire oui, car ils savent à quoi ils s'engagent. Les conseillers municipaux sont en charge de l'intérêt collectif, et non pas au service d'intérêts particuliers.

Tous les membres de notre équipe sont déjà engagés dans la vie publique, au travers des associations par exemple. Ils ont déjà montré leur sens de l'intérêt collectif, et leur participation au conseil municipal sera pour les nouveaux une étape de plus dans leur engagement.

Forte dans toutes ses lignes – une équipe, ce n'est pas seulement un capitaine -, notre équipe est chaleureuse, conviviale et compétente : l'arrivée des nouveaux candidats montre encore mieux l'esprit d'ouverture et le refus du sectarisme qui nous ont animés depuis six ans.

Cette nouvelle équipe est vraiment celle qu'il faut pour faire avancer notre commune encore plus loin dans la voie du progrès.

Un contrat pour 6 ans

Urbanisme et environnement

Une des premières tâches du prochain mandat sera de lancer la révision du Plan d'Occupation des Sols, ou plutôt d'établir, comme le veut la nouvelle loi, un **Plan Local d'Urbanisme**. En fait le travail d'analyse a déjà commencé avec la commission aménagement de l'espace, à l'initiative de la communauté de communes. La Communauté veut en effet se doter d'un diagnostic fin des usages du territoire sur toutes les communes, même si aujourd'hui l'étude ne concerne que la Vraie Croix et Questembert.

La commission, qui rassemble des élus, des agriculteurs, mais aussi des associations intéressés par l'environnement, la chasse, la pêche, la randonnée, s'est réunie plusieurs fois autour des techniciens de la Chambre d'Agriculture et de l'ADASEA. Son premier rapport sera disponible au printemps, mais on voit déjà que l'agriculture reste un pilier de notre territoire. Il convient donc d'anticiper et de prévoir ce que pourra être notre commune dans 10 ans ou dans 20 ans : comment concilier les activités agricoles avec les autres usages du territoire et particulièrement avec l'habitat.

Cette étude devra sûrement être approfondie pour affiner notre connaissance de la qualité de l'eau ; les pêcheurs de truite soulignent que la situation à Questembert est plutôt bonne, car la présence de truites en grand nombre est un excellent indicateur, mais nous savons aussi que la station de pompage du Logo reste fermée à cause du taux élevé de nitrates. Cet enjeu dépasse largement les limites de la commune, mais à

notre niveau, nous devons mobiliser tous les acteurs du territoire pour améliorer encore la situation.

Le nouveau Plan local d'urbanisme définira, comme le fait le POS, les activités dominantes des zones, mais il devra aussi prendre en compte les résultats de l'étude de zonage d'assainissement qui a été réalisée, il y a quelque temps. Nous devrons, avec le syndicat d'eau et d'assainissement définir les programmes d'extension et de rénovation des réseaux d'eaux usées : les quartiers du Maguéro, de Bocaran et de Kerjumais devront être raccordés rapidement au tout à l'égout. Il faudra également doter la commune de **réserves foncières** pour faciliter les évolutions.

Pour contenir l'augmentation du coût des terrains à bâtir, la commune mettra en place une **zone d'aménagement concerté** sur le secteur compris entre le cimetière et les champs de Kervault, avec l'objectif de proposer rapidement des lots constructibles.

La préparation du Plan Local d'Urbanisme sera de toute façon l'objet d'une **large concertation** entre tous les acteurs concernés.

Prendre en compte tout le territoire communal

Nous avons fait un gros effort pour la voirie rurale, mais il faudra aller plus loin et tenir compte de l'urbanisation des villages : la question se posera sûrement de maîtriser cette urbanisation avec le Plan local d'urbanisme, pour éviter de contrecarrer les activités agricoles. Mais il faudra aussi revoir la signalisation, donner des noms de rue dans ces villages et même prévoir la numérotation des immeubles.

Après la dissolution de l'Association Foncière, la commune a reçu la gestion des chemins et des fossés de remembrement et elle doit en assurer l'entretien (fauchage, renforcement).

Continuer la rénovation de la ville

Aujourd'hui, c'est la rue du Calvaire qui est en chantier : chantier imposé par le syndicat d'eau qui souhaitait remplacer une conduite d'alimentation du château d'eau. après les travaux sur les réseaux, il faudra refaire les surfaces et c'est au programme de voirie de l'année 2001. Mais la rénovation du centre ville est loin d'être achevée : la **Place du 8 mai, la place de la Libération, la Rue Alain le Grand, la rue Le Brun Malard, la rue de Verdun** sont à réhabiliter en priorité, en sachant qu'il faudra là aussi refaire les réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'éclairage public avant de penser au traitement des sols.

Le travail commencé sur l'embellissement et la mise en sécurité des **entrées d'agglomération** sera continué. Dès cette année, nous interviendrons sur la route de Malestroit, au carrefour des Ecotais et route de Péaule.

Conforter l'image de Questembert, petite ville centre

Sans rêver d'être reconnus jusqu'à Singapour, Samarkand ou Tataouine, notre ville doit conforter son rayonnement dans l'Est du Morbihan d'abord et sur toute la Bretagne. Cet objectif ne peut être atteint que grâce à la dynamique du commerce et des services qui sont offerts. Mais, il faut aussi nous appuyer sur les animations existantes (fête de la musique, Festives halles, salon du livre de jeunesse et toutes les animations proposées par l'union des commerçants), en développer de nouvelles avec le concours de l'office du tourisme et de toutes les bonnes volontés.

Restaurer le Patrimoine architectural

Notre commune est riche d'un patrimoine architectural qu'il convient de restaurer. La travail commencé sur les chapelles des frairies sera continué en partenariat avec les associations de quartier. Quant à la chapelle Saint Michel, qui est un monument historique, sa rénovation a été chiffrée par l'architecte en chef des Monuments Historiques à 7 000 000 F (TTC), mais le chantier ne pourra commencer que lorsque le programme sera inscrit au financement de l'Etat qui apporte 50 % de la dépense et au financement du département qui subventionne à 30 %.

Doter la commune des équipements qui nous manquent

Les chantiers en cours

Outre la médiathèque dont l'ouverture est prévue pour la rentrée prochaine, plusieurs chantiers sont en cours ou sur le point de démarrer : vestiaires du Galinio, salle de motricité à l'école de Beausoleil, agrandissement du restaurant scolaire Locmaria, sanitaires camping

Les chantiers en préparation

La **Salle polyvalente** sera le premier gros chantier du prochain mandat : les esquisses réalisées par les architectes en concours seront présentées prochainement et après le choix du lauréat, viendra le temps de monter le dossier financier avec la recherche des participations de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Europe.

Les **Ateliers communaux** seront construits sur la zone communale de Kervault ; les financements extérieurs sont déjà obtenus (Dotation Globale d'Equipement qui vient de l'Etat, subvention du département).

La rénovation de **l'aire d'accueil** des gens du voyage est rendue nécessaire par la loi Besson : les communes qui ne s'y conformeront pas aurons une pénalité en dotation de l'Etat, celles qui réaliseront les équipements nécessaires bénéficieront d'aides et recevront une dotation annuelle de 10 000 F par emplacement.

La réalisation du **stade d'athlétisme** commencera par la construction d'une piste homologable en attendant de compléter les équipements en fonction des financements obtenus (Europe, Région, Département).

Pour la **Maison de l'enfance**, qui regroupera tous les services pour l'enfance et les familles, est inscrite au financement de la Caisse d'Allocations Familiales sur une enveloppe attribuée par le Ministère de la Famille (50 % d'une dépense subventionnable maximale de 5 000 000 F). Il restera à trouver des concours complémentaires du côté du département. Quant à l'emplacement de ce nouvel équipement, deux hypothèses sont envisagées aujourd'hui : l'ancienne mairie ou le terrain de l'immeuble Cailloce, place du 8 mai.

Le permis de construire pour la réhabilitation de l'ensemble des **immeubles Hôtel Belmont, Crublé et Monnier** est à l'instruction. C'est l'Office Public d'HLM qui s'en occupe et les procédures d'appel d'offres sont sur le point d'être lancées. L'office de tourisme bénéficiera de nouvelles salles pour ses activité et le reste sera transformé en logements.

La **rénovation de la piscine**, à moins qu'il soit nécessaire, de penser à du neuf, est étudiée dans le cadre du SIVOM puisque c'est une piscine intercommunale.

Quant à la **Caserne des pompiers**, elle est enclavée dans la ville, et depuis qu'elle est construite ou presque : il aurait fallu que nos prédécesseurs achètent par préemption le terrain où s'est installé le cabinet vétérinaire : la seule bonne solution – bien avant la construction de logements – est d'installer une nouvelle caserne, par exemple le long de la rocade, sur les terrains de Lenruit. La discussion a déjà été engagée au SIVU du Centre de Secours, avec les responsables des pompiers et avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

La construction d'une nouvelle **Maison de retraite** est une décision acquise : la solution retenue est de la faire construire par l'Office d'HLM avec l'appui des fonds de l'Etat et le concours du département.

Il faut également penser à améliorer l'accueil sur le **camping** de Célac ; Nous allons reprendre le projet de constructions légères : les campeurs demandent de plus en plus à pouvoir disposer de bungalows.

Nous devrons aussi aider le **centre hospitalier de Saint Avé** à développer ses services de psychiatrie de proximité. Nous avons déjà facilité l'arrivée de leur centre d'accueil des enfants et adolescents, en attendant qu'ils installent un centre temporaire d'aide psychiatrique à la fin de l'été. Les responsables du CHS ont marqué de l'intérêt pour le bâtiment de l'ancienne mairie, square Le Mauff de Kergal.

La demande de petits logements adaptés soit aux jeunes couples soit aux personne âgées est forte et nous devrons proposer des solutions adaptées au plus près du centre ville.

Le développement économique, l'emploi, l'intercommunalité, le pays

La création de la communauté de communes a permis de donner un coup d'accélérateur au développement économique : recrutement d'un animateur économique, multiples contacts avec les porteurs de projets, commercialisation de la zone de Kervault est, création de la nouvelle zone à Kervault ouest. Nous avons fait le choix de la solidarité et toutes les communes adhérentes bénéficient de l'action économique : atelier relais à Limerzel, zones de la Brouée à Molac, zone de Bel Air à la Vraie Croix. Questembert joue à plein son rôle de chef lieu et attire les entreprises. Il faut donc anticiper les demandes et prévoir les zones d'accueil. C'est la raison qui nous conduit aujourd'hui à étendre la **zone de Kervault est.** La partie proche de la rocade sera réservée à des activités à dominante commerciale, tandis que l'artisanat de production et l'industrie seront installées vers l'intérieur de la zone. A terme, cette zone d'activités doit s'étendre en direction de la route Bleue. De même, après des années de latence, la **zone de Kerins** devrait enfin redémarrer, avec l'installation d'une entreprise de transport, et, si tout marche bien, d'un dépôt pétrolier. Cependant, que tant que la route Vannes Redon ne sera pas améliorée, cette zone restera peu attractive.

Car l'emploi reste un de nos premiers objectifs, avec comme priorité le développement d'**emplois qualifiés et diversifiés**. Chez nous, comme presque partout en Bretagne, nous disposons d'un système de formation efficace mais nous avons trop peu d'emplois qualifiés. Nous voulons, avec l'appui du lycée et de l'Académie, de PlastiOuest et de la communauté de communes, mettre en place une **plate-forme technologique**, dont le principe a été retenu dans la charte du Pays de Vannes. Il s'agira en fait de mettre à disposition des entreprises de plasturgie de la région, de la matière grise et du matériel pour des essais divers, de matière, de résistance, etc. Ceci se fera dans un premier temps dans les locaux du lycée mais rapidement cette structure deviendra autonome.

Les rendez-vous des acteurs économiques, initiés par la Communauté de communes, ont permis aux professionnels d'échanger sur leurs entreprises mais aussi sur des sujets importants comme l'Euro, les 35 heures, les interventions de l'Europe. Ces rendez-vous ont permis de relancer le **club des entreprises** qui était en sommeil depuis bientôt dix ans.

Assurer la sécurité de nos concitoyens

C'est un thème électoral facile et la démagogie n'est jamais bien loin quand on évoque les questions de sécurité. Ne dramatisons pas, même si la réalité est préoccupante. Nous en avons pris la mesure et nous avons commencé la démarche pour signer un **contrat local de sécurité** qui nous permettra d'obtenir des moyens supplémentaires pour améliorer la sécurité. Nous avons également missionné une société de surveillance pour effectuer des rondes dans le centre ville et sur les zones dans des périodes à risque, au moment des fêtes de Noël, notamment.

Mais il faut bien distinguer ce qui relève de la délinquance et ce qui n'est guère plus que le phénomène bien connu de l'âge bête. Pour les gênes provoquées par les adolescents désœuvrés, il faut développer l'action éducative pour appuyer le rôle des parents et le recrutement d'un **éducateur** pour la maison des jeunes devrait améliorer la situation. Quant à la vraie délinquance, c'est d'abord le rôle de la gendarmerie, dont les effectifs à Questembert sont insuffisants. Nous effectuons les démarches nécessaires au renforcement de ces effectifs. Mais c'est aussi l'affaire de tous les citoyens.

Les anciens ne sont pas oubliés

Portage de repas, service de soins infirmiers à domicile, aides ménagères, gardes à domicile : les services qui facilitent la vie ont été développés ou créés. Il faut aujourd'hui tenir compte de l'allongement de la vie. On n'est pas vieux quand on arrive en retraite, on a encore de la ressource et nous devons permettre à ces jeunes anciens de prendre toute leur place dans la vie publique en appuyant leurs clubs, mais aussi en les sollicitant pour leurs avis éclairés et pour un coup de main dans les animations locales.

Le respect qu'on leur doit ne supporte qu'on les traite comme des pauvres : leur demander une modeste participation pour un repas annuel est une façon de les traiter dignement.

Le problème du quatrième âge, celui de la dépendance, est autrement plus important et la nouvelle maison de retraite devra répondre aux besoins générés par le grand âge.

Appuyer les associations

La vie associative de Questembert est très dynamique : nous nous attachons à apporter notre soutien aux associations, que ce soit par des aides financières au fonctionnement, par la mise à disposition d'équipements ou encore par un appui à leurs projets. L'office de la culture et l'office des sports sont des relais très efficaces des associations et ils ont l'appui de la municipalité.

Offrir de nouveaux services

Développer la politique en faveur de l'enfance et de jeunesse

L'ouverture de la halte garderie, le travail d'animation commencé auprès des jeunes sont les premières étapes d'une politique ambitieuse en faveur de l'enfance et de la jeunesse. La Maison de l'enfance permettra de donner plus d'ampleur à la halte garderie, d'y adjoindre un relais assistantes maternelles. Et nous pourrons y installer le centre de loisir du mercredi qui est attendu par de nombreuses familles. Le Conseil Municipal des Jeunes, qui n'avait pas pu être renouvelé, faute de candidats, va être relancé, en partant des plus jeunes et la maison des jeunes permettra de fournir des activités et un encadrement aux enfants et adolescents.

Continuer les contacts pour attirer des médecins spécialistes

La demande de nos concitoyens est forte et nous avons entrepris des démarches pour attirer à Questembert des médecins spécialistes. N'oublions pas que c'est une activité « libérale » et que les médecins décident personnellement de leur installation ou non. Nous avons actuellement des contacts, mais personne ne peut promettre qu'ils aboutiront. Il faudra encore essayer.

Développer une structure d'accueil des **adultes handicapés**

Nous avions commencé à étudier la question avec l'ADAPEI (Association Départementale des amis et des parents d'enfants inadaptés) qui milite pour que les enfants et les adultes handicapés puissent bénéficier de lieux de vie. Leur projet n'a pas pu se réaliser par manque de financement. La demande et le besoin sont toujours là et il faudra les aider à trouver une réponse.

Le passeport services

Grâce à la mise en concurrence des fournisseurs, nous avons pu faire des économies substantielles sur le coût de la restauration scolaire, ce qui nous a permis de proposer des tarifs modulés en fonction des revenus familiaux. Nous souhaitons généraliser ce dispositif avec le passeport service qui donnera accès aux services collectifs (restauration scolaire, halte garderie, Centre aéré, ticket sports, médiathèque, etc.). Il serait intéressant d'aller plus loin et d'en faire une carte « Questembert », carte de fidélité pour le commerce de notre commune.

Notre place dans le pays de Vannes, le rayonnement de Questembert

Questembert a été le moteur de l'intercommunalité et le succès de la communauté de communes en est une preuve tangible. Aujourd'hui, notre communauté s'est jointe au Pays de Vannes et Questembert est perçue comme un pôle d'équilibre à l'est du pays de vannes. Les projets que nous avons présentés pour l'élaboration de la charte seront cofinancés dans le cadre du volet territorial du contrat de plan. Ainsi la mise à deux fois deux voies de la roue Vannes Redon a été inscrite dans les priorités et la réflexion sur le transport multimodal inclut l'hypothèse d'une plate forme de ferroutage autour de la gare de Questembert.

La voix de Questembert doit se faire entendre dans les instances du Pays de Vannes : c'était déjà le cas, mais il ne faut pas relâcher les efforts.

Dernière page

garder la maîtrise financière

Notre gestion de 1995 à 2001 a montré que nous savons concilier les investissements, les nouveaux services avec la nécessaire maîtrise des dépenses communales. Notre endettement reste fort, mais il n'augmente

pas : le capital des prêts est aujourd'hui identique à celui de 1995 et du fait de l'augmentation de la population, le chiffre de la dette par habitant a baissé. D'autre part, en renégociant les prêts anciens, nous avons pu réduire les taux d'intérêt et l'annuité de la dette (capital et intérêts) a baissé de façon significative.

Le financement de l'investissement est toujours un arbitrage, un choix entre l'impôt et l'emprunt : assez logiquement, quand les taux sont élevés, il vaut mieux financer sur l'impôt, autofinancer si on veut, et lorsqu'ils sont bas, il est assez raisonnable d'emprunter. Il faut aussi aller chercher les participations extérieures pour compléter les financements : l'Europe, l'Etat, la Région, le Département.

C'est dans cet esprit que nous avons géré les affaires communales depuis 6 ans, c'était d'ailleurs la seule façon de répondre aux attentes et aux besoins des Questembertois.

Continuons ensemble sur la voie du progrès

Aujourd'hui, pas plus qu'hier, nous ne promettons pas de miracles. Nous savons que ce que nous vous proposons dans ce contrat est réalisable. Nous nous engageons sur les 6 prochaines années à réaliser par étapes les actions esquissées dans ces quelques pages.

Vous connaissez notre engagement au service de tous, notre énergie, notre enthousiasme, la capacité que nous avons montrée à mobiliser les Questembertois pour être acteurs de leur destin.

Avec vous tous, nous avons ouvert la voie du renouveau pour Questembert, aujourd'hui, nous vous disons :

Continuons ensemble sur la voie du progrès,

Un seul tour, le 11 mars !

Le vote se fait au scrutin de liste dans les communes de plus de 3500 habitants; tout bulletin raturé est nul.

S'il n'y a que deux listes, il ne peut y avoir qu'un seul tour : la liste majoritaire remporte les élections et gagne la majorité des sièges plus son pourcentage du reste.

Des rendez-vous

Réunion publique

Salle Alan Meur, le jeudi 8 mars, à 20 h 30

Débat public sur les ondes de radio océane (100.3)

Mardi 6 mars à partir de 19 heures.